

Cours de formation MPS no.4

Les révolutions bourgeoises : La Révolution française 1789-1815

Robert Lochhead, 10 fév. 2004

Pourquoi la Révolution française ?

Pourquoi ce quatrième cours du cycle de formation du MPS est-il consacré aux révolutions bourgeoises, dans l'exemple de la Révolution française ?

Le précédent illustre d'une émancipation qui reste à conquérir

-Parce qu'elle illustre comment la lutte des classes peut déboucher à un certain moment dans le renversement de la classe dominante (la noblesse féodale) et de son État (la monarchie française) par les classes opprimées (paysannerie et plébéiens des villes). Pendant six ans, de 1789 à 1795, le peuple insurgé prit en main sa propre histoire, se lança à la conquête de ses droits et lutta pour construire une société nouvelle, plus juste et démocratique. Depuis le début du 19ème siècle, la Révolution française est ainsi devenue le modèle pour une future révolution qui, elle, serait socialiste.

-Ensuite parce qu'il faut bien voir que nombre des objectifs et des transformations projetée, réalisées ou tentées par la Révolution française restent des tâches émancipatrices à l'ordre du jour pour l'humanité du 21ème siècle: -La propriété de la terre que la paysannerie française a conquis en 1789, puis a réussi à conserver, est aujourd'hui l'enjeu pour la moitié de l'Humanité formée de paysans exclus de cette propriété. -Et il suffit de lire la Déclaration des Droits de l'Homme et la Constitution française de 1793 pour se rendre compte Déclaration restent un programme jamais appliqué, un programme de droits démocratiques qui restent à conquérir aujourd'hui:

« **Art.I** : Le but de la société. Est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles:

Art.21 : Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

Art.4 de la Constitution : Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et un ans accomplis ; tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une française, (...), est admis à l'exercice des droits de citoyen français: »

La Révolution française parmi les révolutions bourgeoises

La Révolution française est devenue le modèle par excellence de révolution bourgeoise pour les raisons suivantes :

-Elle transforme un grand pays moderne qui est alors, derrière le Royaume-Uni, la seconde puissance mondiale tant du point de vue économique et industriel que du point de vue politique et militaire.

-Elle le transforme très profondément avec une grande créativité institutionnelle et culturelle, civilisatrice. Qu'on pense à la création du système métrique, du Muséum d'histoire naturelle, et la réforme de l'enseignement supérieur qui placent la France à la pointe de la science de l'époque. Ou encore au premier mouvement pour l'égalité citoyenne des femmes, leur droit de vote, mouvement vite réprimé mais fertile d'avenir, personnifié par Olympe de Gouges (1748-1793) et par Claire Lacombe (1765-dernière date connue: 1798).

-Elle intervient à une époque et à un stade de développement qui lui confèrent un caractère bourgeois particulièrement "pur", dans ses enjeux, ses idées, et son personnel politique, contrairement à la Révolution anglaise

de 1640-1660 qui la précède, encore très encombrée de survivances féodales, et contrairement à la Révolution allemande de 1848-49 qui la suit, déjà marquée par la confrontation entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Dans l'économie française de la fin du 18^{ème} siècle; le prolétariat salarié est encore très minoritaire et dans la Révolution il joue un rôle marginal et sans autonomie vis à vis du mouvement général des plébéiens. -Comparée aux autres révolutions de son temps, l'américaine de 1776-1787, la genevoise de 1782, la hollandaise de 1785-1787, la belge de 1789-1790, ou l'helvétique de 1798-1803, avec lesquelles elle partage forces sociales, enjeux et idées, la Révolution française est d'une extrême profondeur et d'une particulière radicalité dues à la mobilisation massive de la paysannerie d'une part, des plébéiens des villes (les fameux sans-culottes) d'autre part. Cela l'amène, de 1792 à 1794, jusqu'à un gouvernement qui s'appuie sur la mobilisation plébéienne pour mettre en oeuvre la première expérience à l'échelle d'un grand pays d'une économie dirigée cherchant à satisfaire les revendications économiques des masses plébéiennes par des restrictions au libre marché et à la propriété privée.

L'exposé sera concentré sur la période qui s'étend entre le 10 août 1792 et le 22 mai 1795, c'est à dire entre le débordement de la bourgeoisie par le mouvement plébéien des sansculottes qui instaure la république et l'écrasement de ce mouvement par la bourgeoisie thermidorienne. C'est à dire les points 6 à 10 du plan ci-dessous. Une brève introduction décrira la France d'Ancien Régime en 1789 et une brève conclusion décrira le compromis entre les classes dominantes de l'Empire et de la Restauration.

Lecture préalable : Nous vous encourageons à lire le petit livre (120 pages) du meilleur historien de la Révolution française : Albert Soboul, *La Révolution française*, Quadrige, Presses Universitaires de France, Paris 1989. Il est disponible en librairie pour Fr.12.40.

(A défaut, et faute de mieux, vous pouvez lire, pour le même prix et le même nombre de pages, le Que sais-je ? No 142, *La Révolution française*, PUF, Paris 1989, par Frédéric Bluche, Stéphane Rials et Jean Tulard , qui est bien moins satisfaisant mais assez correct néanmoins. Les auteurs sont des admirateurs de Napoléon.)

1-La crise de l'Ancien régime

La France de 1789 est une société très majoritairement paysanne mais profondément transformée par un développement économique impétueux qui bouscule les cadres féodaux anciens. La Révolution éclate dans un pays en progrès économique depuis le début du siècle mais en crise politique depuis les années 1770 et en crise économique dans les années 1780. Le 18^{ème} siècle fut une époque d'expansion économique et de progrès technique et scientifique. La deuxième moitié du siècle est l'époque du début de la révolution industrielle, en Angleterre surtout, mais déjà un peu en France aussi. La transformation impétueuse de la société, les progrès du capitalisme, de l'urbanisation, de l'alphabétisation populaire, font craquer les cadres de la vieille société féodale. L'augmentation en nombre de nouvelles couches bourgeoises aisées et instruites met en question la domination et les privilèges des élites traditionnelles, noblesse, Église, patriciat des villes. En même temps, certains nobles riches et de haut rang qui se lancent dans les affaires, s'enthousiasment pour les idées nouvelles et des projets de réforme, comme d'ailleurs beaucoup de nobles pauvres qui vivent en ville d'un travail intellectuel. C'est ainsi que la crise structurelle de la France à la fin du 18^{ème} siècle qui donne naissance à la Révolution, sera à l'origine du concept du conflit entre le développement des forces productives et les rapports de production.

La noblesse dite féodale, quelques centaines de milliers de personnes sur une population de la France de 28 millions d'habitants, jouit par hérédité de privilèges légaux, entr'autres celui de ne pas payer d'impôts directs, et d'un accès

réservé aux hautes fonctions de l'État. La noblesse

Tire ses revenus de la terre, du travail de ses paysans. Dans l'Ancien Régime, la structure de la propriété de la terre était particulièrement complexe mais résumons-la de la manière suivante : La noblesse jouit de la propriété dite « éminente » sur une grande partie, variable selon les régions, des terres cultivées. Dans le village, à côté des parcelles appartenant en pleine propriété aux villageois, à côté du domaine proprement dit du seigneur, sa « réserve », qu'il fait cultiver par des fermiers, des métayers, ou des salariés agricoles, le seigneur du lieu est encore le propriétaire

« éminent » d'une grande partie des parcelles restantes. Les paysans qui les cultivent en ont bien la possession mais seulement un droit de propriété relatif parce qu'ils doivent au seigneur des redevances annuelles à perpétuité, les fameux « droits féodaux ». Le développement du capitalisme a accru la polarisation sociale au village et multiplié les besoins d'argent des nobles. Au 18^{ème} siècle, ils s'efforcent d'accroître les droits féodaux ou d'en améliorer la perception, voire d'exiger des droits tombés en désuétude qu'ils ont déterrés dans des vieilles archives. Les droits féodaux sont de plus en plus haïs par les paysans, par ceux qui se sont appauvris comme par ceux qui se sont enrichis.

2- La Révolution française est fille des Lumières.

Durant tout le 18^{ème} siècle, le mouvement culturel dit des Lumières a délégitimé la monarchie absolue et l'Eglise catholique aux yeux de toutes les classes alphabétisées, tant dans ses manifestations d'élite : Montesquieu, Voltaire, l'Encyclopédie, Rousseau, que dans la diffusion parmi les plébéiens alphabétisés de multiples vulgarisations sous forme d'une littérature subversive. Aucun courant des Lumières n'a formulé de programme explicitement anti-monarchique ou républicain, encore moins révolutionnaire. Mais elles ont répandu une admiration pour la monarchie parlementaire anglaise,

diffusé les théories du Droit naturel, surtout celle de Locke (1632-1704), le théoricien de la monarchie parlementaire anglaise. Surtout les Lumières ont habitué tout un large public à débattre de philosophie sociale et politique.

3- La Révolution est déclenchée par une crise politique d'en haut.

Depuis la montée sur le trône de Louis XVI en 1774, se succèdent des ministères réformateurs qui pour résoudre la crise fiscale -la Couronne est au bord de la faillite- essaient d'instituer l'égalité devant l'impôt. Pour baser une fiscalité nouvelle sur un consensus des classes aisées, ils envisagent la création d'assemblées provinciales élues par les propriétaires. Ces projets de réformes se heurtent à l'obstruction de la noblesse et des corps privilégiés. L'assemblée des notables, convoquée en 1787 pour avaliser des réformes, refuse et exige la convocation des Etats-généraux, l'ancienne assemblée des députés du royaume qui ne s'est plus réunie depuis 1614.

Leur réunion ouvre la perspective d'une monarchie constitutionnelle permettant à la grande noblesse et à la grande bourgeoisie de cogérer l'Etat.

4- 1789-1792: Une monarchie constitutionnelle libérale, pour les riches.

La réunion des Etats-généraux ouvre ce qu'on appelle une crise révolutionnaire. L'absolutisme s'effondre dans une ambiance de mobilisations populaires massives et d'enthousiasme unanimiste pour les idées nouvelles et les projets d'organisation de l'État comme monarchie constitutionnelle. L'armée royale refuse d'écraser les soulèvements populaires. Les Etats-généraux se proclament Assemblée constituante. Le vote de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen établit l'égalité devant la loi de tous les Français. L'Assemblée abolit l'Ancien régime et

fonde une monarchie constitutionnelle bourgeoise. Elle n'a pu le faire que grâce à l'intervention répétée d'une massive mobilisation populaire mais elle réussit à brider cette mobilisation populaire dans un régime étroitement censitaire.

- **La terre** : l'insurrection paysanne de l'été 1789 impose à l'Assemblée l'abolition des droits féodaux. L'Assemblée constituante vote néanmoins leur rachat par les paysans au prix de 20 ans de redevances(!). L'Assemblée, dominée par des propriétaires d'obligations de l'État, charge le nouveau régime du fardeau d'honorer la dette de l'ancien. Pour cela, elle décide de confisquer et vendre les vastes biens fonciers de l'Église. Mis aux enchères, ces « biens nationaux » sont achetés par toute une bourgeoisie. Vendus en lots de grande taille, ils profitent rarement aux paysans pauvres qui réussissent néanmoins parfois à se regrouper pour en acheter. La propriété de la terre est bouleversée. Les nouveaux propriétaires des biens nationaux deviennent un puissant lobby contre tout retour en arrière.

- **L'Église** : Une nouvelle organisation démocratisée de l'Église divise le clergé en deux. Le clergé « réfractaire », fort de l'appui du pape, devient une force militante de la Contre-révolution, jouissant d'appuis populaires parmi les croyants.

- **l'économie** : Le libéralisme économique triomphe, les frontières intérieures sont supprimées, la liberté du commerce et de l'industrie généralisée, les corporations sont supprimées ainsi que toute la réglementation des métiers par l'État. Par anticapitalisme, les paysans pauvres et les plébéiens des villes sont hostiles au libéralisme économique qui les appauvrit. Ils regrettent la réglementation par l'État qui les protégeait. La loi Le Chapelier des 14-15 juin 1791 interdit les coalitions de métiers, donc tout mouvement collectif de défense des travailleurs.

Tout le monde est désormais soumis à l'impôt mais leur recouvrement, confié aux municipalités, est moins efficace que ne l'était la bureaucratie royale. Les impôts indirects sont supprimés. Une nouvelle monnaie, de papier, l'Assignat,

est gagée sur les biens nationaux. Du fait de la crise fiscale et économique, la valeur de l'Assignat va s'effondrer progressivement en une inflation accélérée.

- **Le suffrage** : Dans la nouvelle constitution de 1791, le cens est étroit et à deux étages : la majorité sont citoyens passifs sans droit de vote ; sont citoyens actifs, c'est à dire électeurs au niveau communal, les hommes qui paient un impôt égal à la valeur locale de 3 jours de travail, soit environ 4 millions de personnes ; sont électeurs de la Chambre législative, les hommes qui paient un impôt égal à 10 journées de travail, soit environ 50'000 personnes.

5- La Révolution est contagieuse en Europe. Elle est assiégée par les rois.

La Révolution française n'est pas isolée dans un seul pays. Elle s'inscrit dans une vague de révolutions qui va de la Révolution des États-Unis en 1776 au mouvement d'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique latine de 1810-1822. Elle suscite l'admiration de l'opinion éclairée européenne et tout un mouvement de solidarité internationale de « Jacobins » admiratifs dans toute l'Europe. Elle sera durant tout le 19^{ème} siècle la référence des mouvements libéraux ou démocratiques, puis du mouvement ouvrier. Dès les premières réformes de 1789-1790, une émigration massive de l'aristocratie conspire avec les rois européens pour qu'ils interviennent en France. Dans toute l'Europe, la Révolution française durcit le climat politique et culturel en transformant bien des esprits éclairés de hier en nouveaux conservateurs monarchistes dévotement chrétiens. Le pape refuse la réorganisation de l'Église française. En août 1791, par leur déclaration de Pillnitz, l'empereur d'Allemagne, c'est à dire le souverain autrichien, le roi de Prusse et le roi de Saxe, appellent tous les rois d'Europe à se préoccuper de la situation française et à se préparer à agir. De 1792 à 1815, la France est en guerre contre tous les rois d'Europe. La guerre est d'abord défensive de 1792 à 1794, contre les

armées qui envahissent la France, puis c'est une guerre de conquête de l'Europe de 1795 à 1813, pour se terminer en 1814 par une occupation russo-prusso-anglaise qui rétablit le frère du roi guillotiné sur le trône de France: Dans sa conquête de l'Europe, le Directoire (qui gouverna la République française de 1795 à 1799) reçut l'appui de forces sociales et politiques « jacobines » de certains pays pour créer des républiques soeurs, comme par exemple la République helvétique en 1798. Même Napoléon put encore compter au sein des pays conquis sur des milieux réformistes souhaitant copier les nouvelles institutions françaises.

6- 1792 • La bourgeoisie débordée par l'insurrection des sans-culottes.

La tentative de fuite du roi en juin 1791, la crise économique et l'inflation qui frappent le pouvoir d'achat des masses urbaines, la guerre qui éclate et commence par des défaites, radicalisent les masses urbaines. Leur mobilisation fait éclater le cens qui réservait le droit de vote aux riches et déborde les partis bourgeois libéraux qui gouvernent le royaume. L'insurrection populaire du 10 août 1792 jette à bas la constitution de 1791. Le roi est arrêté. L'Assemblée législative vote la convocation au suffrage universel d'une Convention nationale puis se dissout. Le 21 septembre 1792, la Convention abolit la royauté et proclame la République. La bourgeoisie est débordée par le mouvement plébéien. Les libéraux que la Révolution avait mis au pouvoir en 1789 se retournent contre elle. L'invasion étrangère, des insurrections paysannes catholiques et contre-révolutionnaires dans l'Ouest du pays, l'insurrection de certains secteurs bourgeois dans plusieurs régions, plongent le pays dans la guerre civile.

Deux événements sont très significatifs du basculement d'une Révolution assiégée : La trahison à quelques mois d'intervalle des généraux La Fayette et Dumouriez. La Fayette (1757-1834) avait été le héros des premiers mois de la Révolution, l'incarnation du grand

seigneur rallié aux idées nouvelles, l'artisan d'une monarchie constitutionnelle, conciliant le roi et la Révolution. Il commande l'Armée du Nord quand il apprend l'insurrection du 10 août 1792. Il cherche à entraîner son armée sur Paris, échoue et se réfugie chez les Autrichiens. En mars 1793, le général Dumouriez (1739-1823), le commandant en chef des armées du Nord qui a conquis la Belgique, après avoir été ministre des affaires étrangères au printemps 1792, est battu par les Autrichiens. Lié à la droite de la Convention, le parti dit girondin, il échoue à entraîner son armée sur Paris pour mater les sans-culottes. Il passe à l'ennemi en livrant les conventionnels venus surveiller ses agissements. L'Armée française doit évacuer la Belgique.

7- 1793-1794 : La dictature sans-culottes et le grand Comité de salut public

Une situation de double pouvoir :

De août 1792 à juillet 1794, en situation de guerre civile et de guerre étrangère, la France connaît une situation de double pouvoir entre deux pouvoirs rivaux qui coexistent en un équilibre instable :

-d'un côté la mobilisation sans-culottes des grandes villes dirigée par la nouvelle Commune de Paris, et ses institutions : sections parisiennes, sociétés populaires, fédérations avec d'autres communes du pays. Elles organisent une démocratie directe des masses plébéiennes mobilisées et leur « Terreur » contre les contre-révolutionnaires et les « accapareurs », c'est à dire les commerçants qui vendent au-dessus du prix fixé par les sans-culottes .

-De l'autre côté, la Convention nationale qui incarne la légitimité politique et va patiemment renforcer l'Etat centralisé. Tous ses 750 députés sont des bourgeois favorables au libéralisme économique et à des degrés divers plus ou moins méfiants vis à vis du mouvement sans-culottes. Pour faire face à l'urgence, la Convention élit en son sein un Comité de Salut public de douze membres qui va

devenir le véritable gouvernement révolutionnaire.

La dictature « montagnarde » appuyée sur les sans-culottes :

En janvier 1793, la Convention vote la mort du roi. La gauche de la Convention, les « Montagnards », s'appuie sur le mouvement sans-culottes qu'elle s'efforce de diriger et canaliser. La Montagne dirige une insurrection sans-culottes le 31 mai 1793 pour forcer la Convention à éliminer le parti dits des Girondins, les libéraux qui gouvernent depuis le printemps 1792. Quelques Girondins seront guillotins, d'autres emprisonnés, beaucoup exclus et proscrits. Les chefs montagnards dominent le Comité de salut public dans sa nouvelle composition. Une constitution très démocratique est adoptée le 24 juin 1793. C'est un document remarquable qui formule l'idéal d'une société de petits producteurs, sans grandes différences de richesse. Sa mise en vigueur est renvoyée à la paix.

La Montagne utilise la pression des sans-culottes pour imposer à la majorité de la Convention qui au fond n'en veut pas, des mesures sociales radicales : La « levée en masse », c'est à dire l'armement du peuple, le gouvernement révolutionnaire, la « Terreur », c'est à dire une législation d'exception qui terrorise pour gagner la guerre étrangère et la guerre civile, et le « maximum ». La « loi du maximum » est un contrôle à la fois étatique et public des prix et des profits commerciaux, qui concrétise un compromis économique-politique avec les sans-culottes pour satisfaire leurs revendications contre la cherté des prix. La Terreur est à la fois populaire et légale pour imposer aux riches les restrictions à leur propriété et au libre marché qu'implique cette économie dirigée.

Le Comité de salut public, dominé par la personnalité de Maximilien Robespierre (1758-1794), réussit en automne 1793 à reprendre le contrôle de tout le territoire national, à arrêter un temps l'inflation, à organiser un fantastique effort d'armement, puis à retourner la

situation sur le front de la guerre étrangère. L'économie dirigée, le « maximum », le cours forcé de la monnaie de papier et des mesures de démonétisation de l'or et de l'argent, certaines confiscations et des emprunts forcés, la multiplication de manufactures d'armement d'État, réussissent, de l'automne 1793 à l'hiver 1794, à arrêter l'inflation, à stabiliser le pouvoir d'achat et l'approvisionnement des masses urbaines, à mobiliser les ressources pour l'effort de guerre. La paysannerie est satisfaite par l'abolition du rachat des droits féodaux et par la vente des biens nationaux en plus petits lots. L'école primaire est déclarée obligatoire et gratuite.

L'esclavage est aboli dans les colonies françaises. C'est un coup porté à la grande bourgeoisie des ports qui s'est enrichie depuis le XVII^{ème} siècle dans la traite des noirs et les plantations de sucre. Des députés noirs des Antilles font leur entrée à la Convention.

Le rétablissement de l'Etat contre les sans-culottes :

Le Comité de salut public, en restaurant un État centralisé et fort, prend le dessus sur la démocratie directe sans-culottes et canalise leur mouvement de manière autoritaire tout en prétendant le faire au nom de leur idéal démocratique. Les esprits éclairés d'en-haut dictent le rythme des masses d'en-bas. Le Comité de salut public réprime sélectivement le mouvement sans-culottes. Les « Enragés » sont emprisonnés ou dispersés d'abord, en automne 1793. De nombreux militants sans-culottes sont intégrés dans la nouvelle bureaucratie de l'Etat. Au printemps 1794, la maladroite velléité d'insurrection des « Hébertistes » qui exigent la mise en application de la Constitution de 1793, est réprimée violemment. Hébert et plusieurs autres sont guillotins le 24 mars 1794, accusés de crimes fantaisistes. Les sections, la Commune de Paris et les sociétés populaires mises au pas, les sans-culottes sont déboussolés. Un débordement de la Convention par la démocratie directe sans-culottes, sous le

drapeau de la constitution de 1793, la dissolution de l'assemblée, son remplacement par une fédération de communes, auraient-ils été possibles, alors que le mouvement sans-culottes restait limité à quelques grandes villes ? L'économie dirigée aboutit à une impasse, en dressant contre elle non seulement la bourgeoisie (comme les nouveaux entrepreneurs de fournitures aux armées que la guerre enrichit) mais aussi des large secteurs populaires : les paysans dont les prix de vente sont bloqués, les salariés frappés par le maximum des salaires; en particulier ceux des nouvelles manufactures d'État, sans compter de nombreux sans-culottes qui en profitent en tant que consommateurs mais en souffrent en tant que producteurs indépendants, artisans ou boutiquiers.

En réprimant le mouvement sans-culottes, et en commençant dès le début 1794 à revenir partiellement vers le libéralisme économique, les robespierristes, en tant que parti de la médiation entre la Convention et les sans-culottes, ont érodé leur propre base sociale et se sont trouvés sans appui face à la bourgeoisie libérale. Cela au moment où la victoire militaire contre l'Autriche en Belgique rendait la mobilisation sans-culottes superflue aux yeux de la majorité de la Convention et la débarrassait de l'inconvénient de devoir tolérer l'économie dirigée.

Les robespierristes ont dressé contre eux leurs adversaires de gauche et de droite qui se sont ligüés en un bloc confus le 9 Thermidor (27 juillet 1794) pour les éliminer. Mis en accusation par la Convention, libérés par les forces de la Commune de Paris, Robespierre et ses amis échouent dans leur tentative d'insurrection sans-culottes contre la Convention. En même temps qu'une centaine de cadres de la Commune de Paris, ils sont guillotins le lendemain sans jugement; dans ce qui fut la plus grosse charrette de têtes coupées de la Révolution. La Convention supprime la Commune de Paris et les derniers restes du second pouvoir sans-culottes.

Marx pose plus tard la question : l'épisode radical 1792-1794 fut-il un débordement petitbourgeois de la révolution bourgeoise ou une manière

petite-bourgeoise de consolider la révolution bourgeoise ? Il fut les deux bien sûr, mais ce que la question veut soulever, c'est si l'expérience de ces deux ans était grosse d'une subversion du droit de propriété bourgeois qui aurait pu aller plus loin encore ou si elle fut seulement l'expression de la nécessité de recourir à des moyens exceptionnels pour assurer la victoire du droit de propriété bourgeois sur la Contre-révolution.

8- Quelles sont les forces sociales et partis sous la Convention ?

-Qui sont les sans-culottes ?

La "racaille" du petit peuple paupérisé "sans feu ni lieu", des domestiques, portefaix et colporteurs, la pègre, comme le prétendent modérés et libéraux ? Un proto-prolétariat, l'ancêtre de la classe ouvrière, comme le suggère Guérin dans son remarquable récit du conflit entre les sans-culottes et le Comité de salut public robespierriste ? En réalité, comme l'explique Soboul et comme Rudé l'a démontré par de minutieuses identifications d'individus concrets sur la base des archives de police, les sans-culottes étaient dans leur majorité des propriétaires, des petitsbourgeois, artisans et boutiquiers, petits-entrepreneurs, certains relativement aisés. Dans l'économie urbaine de l'époque, avant la naissance du prolétariat moderne des salariés industriels, la masse plébéienne des villes était constituée par la foule des artisans des métiers et des petits commerçants. Ce milieu mélange dans le même quartier les très nombreux propriétaires, de leur atelier, de leur maison, de leur boutique, avec leurs salariés et apprentis, qui souvent vivent sous leur toit, et qui ont l'espoir de s'établir bientôt eux-mêmes à leur compte comme maîtres.

Les institutions de la démocratie directe sans-culottes furent les institutions de la démocratie municipale. D'abord les sections parisiennes, c'est à dire les 48 assemblées électorales des quartiers de Paris, les sociétés populaires de sections, la Commune de Paris, son

Conseil général et ses élus aux fonctions exécutives, les Fédérations de communes qui furent tissées à travers la France par lettres fréquentes et délégués.

-Comment décrire les partis politiques d'alors ?

L'époque ne connaît absolument pas le parti politique tel que nous l'entendons. Notre concept moderne n'est apparu qu'à la fin du 19^{ème} siècle: Pour les acteurs de la Révolution française, le parti est une notion péjorative qui évoque la division, l'intrigue, la tyrannie par quelque minorité. Ils n'ont absolument pas notre notion d'une démocratie dans laquelle cohabitent durablement de grands partis politiques organisés, aux idées et intérêts antagonistes, cherchant à convaincre de leurs idées pour conquérir une majorité. Leur idéal de la démocratie, le gouvernement par le peuple, est bien plus exigeant que celui courant aujourd'hui, mais il s'est accompagné d'une croyance en l'unité du peuple qui nous apparaît naïve.

-Ce qui s'est rapproché le plus de notre conception moderne du parti politique, c'est le Club des Jacobins avec ses nombreuses sociétés affiliées dans toute la France. Fondé en novembre 1789, la Société des Amis de la Constitution se réunit dans un ancien couvent de pères jacobins, d'où son nom. Les Jacobins se démocratisent en été 1791 quand leur aile droite en sort pour fonder le Club des Feuillants. En septembre 1792, ils prennent le nom de Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité et seront une espèce de parti dominant jusqu'à la chute de Robespierre.

- Le Club des Feuillants qui tire son nom de son local de réunion, le couvent d'un autre ordre religieux, organise l'aile droite de l'Assemblée législative. C'est le parti qui veut maintenir la monarchie constitutionnelle en préservant l'alliance avec le roi malgré sa tentative de fuite et sa complicité avec les princes émigrés et les rois étrangers.

-Le Club des Cordeliers (encore un autre couvent) a été fondé en avril 1790

comme la Société des Amis des Droits de l'Homme. C'est l'alter-ego du Club des Jacobins avec lequel il maintient des liens de fraternité, mais avec un recrutement un peu plus populaire. De l'été 1793 au printemps 1794, il devient le centre de ralliement de ceux qu'on a appelés les Hébertistes.

-Les partis au sein de la Convention :

La Convention qui se réunit en septembre 1792 est divisée en trois parties :

-A droite, ceux qu'on a appelé les Girondins parce que plusieurs de leurs dirigeants viennent du sud-ouest de la France. Ce sont les Jacobins qui avaient formé l'aile gauche de l'Assemblée législative et qui avaient voulu la guerre avec l'Autriche. Le roi les avait appelés au gouvernement au printemps 1792. C'est désormais le parti d'une bourgeoisie qui se veut républicaine mais libérale. Effrayés par l'insurrection du 10 août 1792, ils refusent de faire des concessions aux sans-culottes et veulent défendre contre eux la propriété privée et le libre marché. Ils ont condamné le roi mais ont cherché des moyens d'épargner sa vie.

-Au centre, une majorité mélangée appelée « le Marais ».

-A gauche, « la Montagne » parce qu'elle siège sur les hauts de l'hémicycle: 200 à 300 députés selon les votes. C'est le groupe des députés, beaucoup d'entr'eux élus à Paris, qui a pris la direction des Jacobins et a participé à l'organisation de l'insurrection du 10 août et à la formation de la Commune de Paris. Maximilien Robespierre en est la personnalité dominante. Les Montagnards sont le parti qui veut s'appuyer sur les sans-culottes, réaliser une alliance entre la bourgeoisie révolutionnaire dont ils sont issus et les sans-culottes en satisfaisant leurs revendications économiques par une politique de limitation du droit de propriété. Contre les Girondins, ils se sont opposés à la guerre mais maintenant ils sont décidés à prendre les

mesures les plus radicales pour la gagner.

-Les partis de la sans-culotterie :

- Les Enragés est le terme péjoratif attribué aux dirigeants sans-culottes de l'été 1793 autour de Jacques Roux (1752-1794), Théophile Leclerc (1771- dernière date connue : 1796) et Jean-François Varlet (1764-1832). Ce sont des personnalités neuves sans attaches politiques, des dirigeants vraiment issus du milieu sans-culottes, les animateurs dans la rue des manifestations contre la cherté des prix. Liée aux Enragés, la Société des Citoyennes républicaines révolutionnaires, dirigée par Claire Lacombe, fut tout aussi promptement dispersée.

-Les Hébertistes, animés par le journaliste Jacques-René Hébert (1757-1794) et regroupés dans le Club des Cordeliers, sont un regroupement qui prend en hiver 1794 la tête du mouvement sans-culotte après avoir participé à l'élimination des Enragés. Contre le Comité de salut public et le renforcement de l'État centralisé par la Convention, ils défendent les prérogatives des institutions de la démocratie directe sans-culottes, dans lesquelles ils occupent des places dirigeantes. Ils revendiquent la mise en application immédiate de la Constitution de 1793. Ce ne sont pas des dirigeants issus des sans-culottes mais des politiciens plébéiens extérieurs à la Convention qui occupent des postes dans l'administration et reflètent une certaine bureaucratisation du mouvement sans-culottes.

9- Les Thermidoriens rétablissent une république bourgeoise libérale et censitaire et écrasent les sans-culottes.

Thermidor eut un aspect de malentendu. La gauche, les survivants de l'hébertisme, joua un rôle décisif dans le renversement des robespierristes en une étrange alliance avec le Marais et une droite des Montagnards. Après Thermidor, il

y eut un bref état de grâce montagnard en août 1794 mais c'est la droite de la Convention, silencieuse depuis plus d'une année, qui s'engouffra dans la brèche. La majorité de la Convention écarte alors la Montagne, ferme le Club des Jacobins, réintègre dans la Convention les députés girondins. La droite libérale est désormais au pouvoir. Elle abolit les restes de l'économie dirigée, met fin à la Terreur et organise la guerre de conquête. En province, éclate la terreur blanche : des militants jacobins sont assassinés par des royalistes. Le maximum est aboli le 24 décembre 1794. L'inflation repart en flèche, le pouvoir d'achat des sans-culottes s'effondre.

L'insurrection sans-culottes de Prairial (21-22 mai 1795) fut la plus grande insurrection sans-culottes de la Révolution, sous le mot d'ordre « Du pain et la Constitution de 1793 ». Les sans-culottes envahissent la Convention et avec l'aide des « derniers montagnards » lui font voter plusieurs de leurs revendications. L'insurrection est écrasée dans le sang par l'armée introduite pour la première fois dans Paris depuis 1789. Les assemblées de sections sont interdites. Le mouvement plébéien et démocratique français ne renaîtra qu'en 1830.

La Convention vote le 22 août 1795 une nouvelle Constitution, dite de l'an III : Est citoyen actif tout Français payant un impôt quelconque. Sont électeurs du Corps législatif les hommes de plus de 25 ans propriétaires d'un bien assurant un revenu équivalant à la valeur de 200 journées de travail, soit environ 30'000 personnes. Le Corps législatif a deux chambres: Celle des Cinq-cents dont les membres ont 30 ans au moins, celle des Anciens dont les membres ont 40 ans au moins, mariés ou veufs, toutes deux renouvelées par tiers chaque année: II y a un exécutif très fort, le Directoire de cinq membres que Babeuf appellera les cinq rois.

Le régime du Directoire conquiert l'Europe mais ne réussit pas à stabiliser une République bourgeoise autoritaire en France. L'électorat réduit aux riches élit à plusieurs

reprises des majorités royalistes que le Directoire annule par des coups d'État. Seuls des coups d'État militaires permettent de maintenir les acquis de la Révolution sans démocratie et en prévenant une restauration royaliste. Le Directoire réprime pareillement les sursauts jacobins. L'armée devient de plus en plus le recours indispensable. Si le régime de Robespierre peinait à stabiliser une voie moyenne entre sans-culotterie et bourgeoisie, le Directoire peine désormais à stabiliser une voie moyenne bourgeoise conservatrice en évitant tant à gauche un renouveau jacobin qu' à droite une restauration royaliste.

Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), par un coup d'État militaire, le Directoire est renversé et le général Napoléon Bonaparte devient premier consul de la République. Sa dictature inaugure le « bonapartisme », c'est à dire une dictature d'un chef prestigieux qui s'appuie sur un équilibre des forces entre deux forces sociales antagonistes entre lesquelles l'État hypertrophié impose une voie moyenne originale.

10- Gracchus Babeuf et la fondation du mouvement communiste moderne.

François-Noël Babeuf (1760-1797) était de profession arpenteur-géomètre et feudiste, c'est à dire spécialiste des droits féodaux. En 1793-1794, il occupe une petite place dans l'administration des subsistances de Paris et appartient à la mouvance hébertiste. Arrêté en même temps que les hébertistes, il avait été libéré quelques jours avant la chute de Robespierre. Thermidorien enthousiaste, ardemment anti-robepierriste, il se rend célèbre en fondant en octobre 1794 sous le nom de Gracchus Babeuf le journal *Le Tribun du peuple*. Mais le virage à droite de la Convention le fait déchanter et il regrettera plus tard publiquement son antirobepierrisme. Il est un des animateurs du Club électoral qui maintient l'activité sectionnaire sans-culottes et combat la politique anti-

populaire du nouveau gouvernement et la nouvelle constitution de l'an III. Il est plusieurs fois emprisonné. Depuis longtemps critique vis à vis du droit de propriété, il entend dépasser l'impasse du maximum par l'abolition de la propriété privée et la mise en commun de tous les biens. Il développe ses propositions dans son Manifeste des plébéiens du 30 novembre 1795. Au printemps 1796, Babeuf est l'animateur d'un mouvement clandestin insurrectionnel qui réunit ses amis et les vieux montagnards du Club du Panthéon : la Conjuration des Égaux. Arrêté en mai, il est jugé le printemps suivant dans un procès retentissant et guillotiné le 27 mai 1797.

Tant par ses nombreux écrits que par des camarades survivants, il est l'inspirateur de la naissance dans les années 1830 du mouvement communiste français.

11- De l'empire de Napoléon à la restauration de la monarchie des Bourbons en 1814-1815, Qu'est-ce qui est restauré ?

Le régime napoléonien, d'abord dictature militaire républicaine de 1799 à 1804, puis Empire, est la tentative de stabiliser par une nouvelle monarchie originale un régime autoritaire de conservation des acquis proprement bourgeois de la Révolution tout en réconciliant anciennes et nouvelles classes dominantes. Beaucoup de nobles émigrés rentrent. Les anciens Jacobins sont surveillés par la police. Par le Concordat de 1801 avec le pape, Napoléon fait la paix avec l'Église. L'esclavage est rétabli dans les colonies en 1802 et des corps expéditionnaires dépêchés dans les Antilles pour l'imposer par le fer et le feu.

En 1814-1815, à la chute de Napoléon, l'appareil d'État, l'armée, la bureaucratie napoléoniennes sont maintenues en place avec un roi Bourbon au lieu du monarque parvenu qu'était Napoléon. A part la monarchie, aucune institution de l'Ancien régime n'est restaurée. Les droits féodaux ne sont pas rétablis ni leur rachat exigé. La petite propriété paysanne est durablement enracinée. Elle sera jusque tard dans le 20^e siècle

une particularité très française. Les acquéreurs des biens nationaux sont assurés de leur propriété. Le Code civil napoléonien est maintenu : le droit d'aînesse n'est pas rétabli. La noblesse devient un propriétaire terrien bourgeois. La noblesse émigrée revient, reçoit des titres et quelques places dans l'État mais ne retrouve ni sa position ni ses privilèges d'avant 1789.

La Charte de 1814 institue un parlementarisme restrictif et étroitement censitaire qui organise la réconciliation des classes possédantes.

12- La Révolution française comme métaphore de la révolution socialiste

La Révolution française est devenue une métaphore de la révolution socialiste. Le mouvement démocratique français renaît dans la révolution de 1830 en revendiquant l'application de la Constitution de 1793. Dans la révolution industrielle du 19^e siècle, le mouvement ouvrier, dans la lignée de Babeuf, se bat pour un débordement du radicalisme bourgeois « jacobin » par une république socialiste qui ne restreindra pas seulement la propriété privée mais l'abolira dans le communisme. Dans la révolution de 1848 et lors de la Commune de Paris de 1871, radicaux et socialistes croient rejouer la partie des Montagnards. Les bolchéviques russes de 1917, confrontés jusqu'en 1921 à la guerre civile et à l'intervention étrangère, s'identifient au Comité de salut public et aux robespierristes. L'opposition de gauche russe de 1924-1928 essaie de comprendre la dégénérescence de la Révolution et la dictature stalinienne en discutant si le « Thermidor » russe a déjà eu lieu ou non, et si il est l'embourgeoisement par la « Nouvelle

politique Economique » (NEP) ou la prise de pouvoir par une bureaucratie originale.

La Révolution française reste profondément inspiratrice pour nous socialistes révolutionnaires. Il faut l'étudier sans cesse à nouveau. Elle montre comment la lutte des classes peut être couronnée par une prise de

pouvoir par les masses insurgées et comment elles peuvent transformer un grand pays par une véritable démocratie sociale. Elle est un réservoir d'idées créatives et d'expériences sur les problèmes stratégiques et tactiques d'une grande révolution. En même temps, elle se déroule dans une formation sociale tout à fait révolue, antérieure à la naissance du prolétariat salarié moderne. Nous ne vivons plus aujourd'hui dans un monde peuplé de petits propriétaires pauvres, paysans et plébéiens des villes, confrontés à une grande bourgeoisie manufacturière, ou marchande et négrière, comme la France du 18^e siècle. Sur notre planète du 21^e siècle, l'écrasante majorité des habitants sont des paysans sans terre dans les campagnes du dit Tiers Monde, et dans les villes, tant les mégalo-poles du Tiers Monde que celles des pays riches, des salariés, sans aucune propriété. Tous sommes confrontés à une concentration de la propriété sans précédent dans les mains de la minuscule minorité qui possède les multinationales. Certains enjeux des luttes sociales d'aujourd'hui sont très semblables à ceux d'alors, mais d'autres pas du tout et ce sont d'autres alliances entre paysans et salariés des villes qui sont à l'ordre du jour pour les luttes d'émancipation d'aujourd'hui.

Une crise révolutionnaire ouverte par une crise politique d'en-haut qui offre une fenêtre d'opportunité aux masses d'en-bas, comme en 1787-1789, reste un scénario très plausible aujourd'hui. En même temps, il n'existe aucun équivalent moderne de ce qu'était la bourgeoisie dans l'Ancien Régime européen. Une classe subordonnée, certes, mais pas vraiment opprimée, disposant de vastes propriétés et de puissants moyens institutionnels à l'intérieur même de la société féodale pour appuyer ses tentatives de réforme de la société. Il n'existe aucun équivalent aujourd'hui du compromis entre bourgeoisie et noblesse qui a pu se sceller entre 1795 et 1815 autour de la propriété privée et de l'écrasement des plébéiens. Les classes opprimées dans le monde d'aujourd'hui ne possèdent rien et ne peuvent construire un monde nouveau plus

juste qu'en abolissant la propriété privée des moyens de production industriels. Il n'y a pas d'échappatoire à l'expropriation de la minorité capitaliste des propriétaires d'industries et des grands propriétaires terriens. Une fois expropriés, ils pourront se voir promettre la citoyenneté et une vie dans un monde plus juste, moins aliéné, plus créatif, équilibré et pacifique, mais aucune retraite dorée

comme la noblesse féodale s'est vue accorder de 1814 à nos jours.

Étudier le passé est nécessaire pour comprendre le présent et préparer l'avenir, mais le passé ne se répète pas et l'avenir est ouvert, nouveau. Nous devons le construire collectivement en ayant tiré des leçons du passé mais sans recettes toutes faites pour l'avenir.

Petite bibliographie :

-Albert Soboul, *La Révolution française*, Co11.Quadrige, Presses Universitaires de France, Paris 1989 (121 pages)

-Albert Soboul, *Histoire de la Révolution française*, Coll.Idées, Gallimard 1962 (2 vol. 2x375 pages)

-Daniel Guérin, *Bourgeois et bras-nus 1793-1795*, Coll.Idées; Gallimard, Paris 1973 (313 pages)

-Françoise Brunel, *Thermidor, La chute de Robespierre*, Éditions Complexe, Paris 1989 (155 pages)

-C.L.R.James, *Les Jacobins noirs, Toussaint-Louverture et la révolution de Saint Domingue*, Éditions Caribéennes, Paris 1983 (375 pages)

-George Rudé, *La foule dans la révolution française*, Maspéro, Paris, 1982 285 pages)

-Jacques Godechot, *La Grande Nation*, Aubier Montaigne, Paris, 1983 (541 pages)

-Florence Gauthier, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution 1789-1795-1802*, Presses Universitaires de France, Paris 1992 (310 pages)

-*Permanences de la Révolution*, ouvrage collectif, Éditions La Brèche-PEC, Paris 1989 (307 pages)

Documents en annexe:

-**Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** du 26 août 1789

-**Florence Gauthier, Le droit naturel en révolution**, extrait de *Permanences de la Révolution*, ouvrage collectif, Éditions La Brèche-PEC, Paris 1989

-**Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et Constitution** du 24 juin 1793

-**Le Manifeste des enragés** du 25 juin 1793

-**Maximilien Robespierre**, Discours à la Convention du 2 décembre 1792 sur les subsistances

-**Gracchus Babeuf**, Le manifeste des plébéiens du 30 novembre 1795

-**Albert Soboul**, Article *Révolution française* de l'Encyclopaedia Universalis

Ces documents peuvent être commandés à l'adresse du MPS :

MPS, cp 961, 1700 Fribourg 1

MPS, cp 209, 1211 Genève 4

MPS, cp 120, 1000 Lausanne 20

Révolution française : Petite chronologie

- 8 août 1787** : Les Etats-généraux sont convoqués par le roi pour le 1er mai 1789.
- 5 mai 1789** : Séance d'ouverture des Etats-généraux à Versailles
- 14 juillet 1789** : Prise de la Bastille
- Juillet 1789** : Insurrection paysanne dans plusieurs provinces
- 9 juillet 1789** : Les Etats-généraux se proclament Assemblée nationale constituante.
- 4 août 1789** : L'Assemblée constituante abolit les droits féodaux.
- 26 août 1789** : Vote de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- 2 novembre 1789** : L'Assemblée met les biens du clergé à la disposition de la Nation
- 15 mars 1790** : L'Assemblée vote l'obligation de rachat des droits féodaux.
- 12 juillet 1790** : Vote de la Constitution civile du clergé
- 14 juin 1791** : Vote de la Loi Le Chapelier interdisant les coalitions de métiers et les grèves
- 20-21 juin 1791** : Le roi fuit vers la frontière, il est arrêté à Varennes et ramené à Paris.
- 27 août 1791** : Déclaration de Pillnitz des souverains allemands
- 27 septembre 1791** : L'Assemblée émancipe les Juifs. Ils sont citoyens français.
- 30 septembre 1791** : L'Assemblée nationale se sépare après avoir voté la Constitution.
- 1^{er} octobre 1791** : Réunion de l'Assemblée législative
- 15 mars 1792** : Premier gouvernement girondin
- 20 avril 1792** : Le gouvernement français déclare la guerre à l'empereur d'Allemagne.
- 11 juillet 1792** : L'Assemblée déclare la patrie en danger.
- 10 août 1792** : l'insurrection parisienne envahit le palais des Tuileries. Le roi est arrêté. L'Assemblée législative vote la convocation au suffrage universel d'une Convention nationale puis se dissout.
- 14 août 1792** : Le général La Fayette tente d'entraîner son armée sur Paris, puis se réfugie chez les Autrichiens.
- 21 septembre 1792** : La Convention abolit la royauté et proclame la République.
- 21 janvier 1793** : Le roi Louis XVI est guillotiné.
- 25-26 février 1793** : Les épiceries parisiennes sont pillées. Les sans-culottes fixent le prix du sucre et du savon.
- 10 mars 1793** : Début de l'insurrection paysanne, catholique et royaliste, en Vendée
- 5 avril 1793** : Après sa défaite à Neerwinden, le général Dumouriez échoue à entraîner son armée sur Paris et se réfugie chez les Autrichiens.
- 5 avril 1793** : Création du Comité de salut public 11 avril 1793 : Cours forcé de l'Assignat
- 4 mai 1793** : Premier Maximum des grains et des farines
- 29 mai 1793** : Insurrection fédéraliste à Lyon dirigée par des Girondins
- 31 mai -2 juin 1793** : l'insurrection parisienne force la Convention à mettre en arrestation vingtsept députés girondins et les ministres girondins
- 7 juin 1793** : Insurrection fédéraliste à Bordeaux.
- 25 juin 1793** : Jacques Roux lit à la Convention le Manifeste des enragés.
- 17 juillet 1793** : Abolition définitive, sans rachat ni indemnités, des droits féodaux
- 27 juillet 1793** : Entrée de Robespierre au Comité de salut public
- 28 juillet 1793** : Vote de la Convention instituant le système métrique
- 8 septembre 1793** : Jacques Roux est arrêté.
- 29 septembre 1793** : Entrée en vigueur du Maximum général des prix et des salaires
- 19 décembre 1793** : La Convention institue la gratuité et l'obligation de l'école primaire.
- 4 février 1794** : La Convention abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Des députés noirs des Antilles sont reçus au sein de la Convention.
- 14 mars 1794** : Arrestation d'Hébert et des dirigeants cordeliers. Ils seront exécutés dix jours plus tard.
- 26 juin 1794** : Victoire de Fleurus sur les Autrichiens

27 juillet 1794 (9 Thermidor an II) : La Convention décrète d'accusation Robespierre et ses amis. Libérés par la Commune, ils échouent à organiser une insurrection sans-culottes contre la Convention. Arrêtés, ils sont guillotins le lendemain:

19 novembre 1794 : Le Club des Jacobins est fermé.

8 décembre 1794 : Réintégration d'un premier groupe de députés girondins

24 décembre 1794: Abolition du Maximum

8 mars 1795 : Rappel dans la Convention des députés girondins proscrits

20-22 mai 1795 : l'insurrection sans-culottes de Prairial envahit la Convention puis est écrasée par l'armée.

22 août 1795 : La Convention vote la Constitution dite de l'an III.

9 octobre 1795 : La Convention interdit les assemblées de sections.

30 novembre 1795 : Babeuf publie le *Manifeste des plébéiens* .

2 mars 1796 : Le général Napoléon Bonaparte est nommé commandant de l'armée d'Italie. 10 mai 1796 : Arrestation de Babeuf et de ses amis.

10 novembre 1799 (18 Brumaire an VIII) : Coup d'Etat de Bonaparte nommé Premier consul de la République.

20 mai 1802 : Le Corps législatif vote le rétablissement de l'esclavage dans les colonies.

18 mai 1804: Napoléon devient Empereur des Français

4 Juin 1814 : Le roi Louis XVIII accorde la Charte constitutionnelle.